



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Juillet 2013

No 3

Bulletin d'informations officielles

Inauguration de la Place de la Forge
le samedi 22 juin 2013



Dans ce numéro :

Conseil communal du 19 juin 2013	2
Les brèves de la Municipalité	4
Info déchets	8
Emondage des haies et élagage des arbres	9
Fermeture estivale de l'Administration communale	10
Police Population	11
Informations diverses des sociétés locales et autres	12
Pic & Croc, cantine scolaire	15
Fête nationale	24

Conseil communal du 19 juin 2013

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL SUSCEPTIBLES DE REFERENDUM

En respect des articles 106 et 107 de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) en ce qui concerne le référendum communal, la Municipalité porte à la connaissance des citoyens les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL,

dans sa séance du 19 juin 2013 :

a approuvé à une large majorité moins 5 abstentions, le préavis municipal N° 3/2013 «Remplacement des conduites d'eau potable des chemins de la Rie et de Pré Montagnon (y compris secteur nord du chemin des Mainnesses) – Réalisation d'un bouclage entre le chemin de la Mésange et le chemin de la Rie au travers des parcelles privées numéros 556 et 589 »

Les électeurs peuvent consulter le texte de cette décision au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les 20 jours, soit jusqu'au **9 juillet 2013** inclusivement.

Vufflens-la-Ville, le 20 juin 2013

Conseil communal du 19 juin 2013

Le Bureau du Conseil Communal comprend les instances suivantes pour la période du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

Présidence

René Parrat, Président
Olivier Duperrut, 1er vice-président
Gheorghe Giban, 2e vice-président

Secrétariat

Regula HECK-TOBLER, secrétaire
Secrétaire suppléante : place vacante

Scrutatrice / scrutateurs

Anne Pichard et Marc Furrer
François Besançon et Jean-Marc Lüscher, scrutateurs suppléants

COMMISSIONS PERMANENTES :

Commission de gestion

Dominique Blanc, président
Joseph Vanderweckene
Jenny Bolay
David Goy
Sandrine Fonjallaz

Commission des finances

Marcel Germann, président
Sébastien Jaquier
Raymond Lambelet
Pierre Savoy
Martine Nicollerat

Commission de recours en matière d'imposition

Stéphanie Goldstein-Moret, Martine Nicollerat et Alain Vienet

Commission ASICoPe

Sven Rieser, membre et Patrick Vigouret, suppléant

Délégation AIEV

Daniel Tatti (Comité directeur), Jean-Pierre Maurer, Gheorghe Giban, Bernard Büttiker, Marc Flury, Michel Gruaz (représentant la Municipalité), David Goy (1er suppléant), Patrick Vigouret (2e suppléant).

Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, syndique

Postulat concernant l'analyse de rachat du restaurant « La Venoge »

Faisant suite à la demande du Conseil communal d'étudier la possibilité de rachat de l'Auberge, la Municipalité a fait appel aux services de M. Nicolas Joye, architecte EPFL. Il a été l'architecte-conseil dans les procédures pour le crédit d'étude du grand projet de l'Asicope concernant la construction du nouveau collège avec piscine à Cossonay.

Pour une étude de faisabilité, ses honoraires se chiffrent à un montant forfaitaire de Fr. 9'000.-.

Son mandat consiste à nous faire différentes propositions, avec une estimation du coût. Il faut savoir que dans une étude de faisabilité les coûts sont à plus ou moins 25%. Il nous paraît intéressant à ce stade de réfléchir de manière assez ouverte. Il y a des solutions réalistes alors que d'autres sont de l'ordre de l'utopie, mais dans tous les cas les investissements sont importants. Il sera impossible de les rentabiliser à travers les loyers encaissables selon cette pré-étude.

Il faut prévoir à ce stade une hausse d'impôt pour réaliser ce projet.

D'autre part un tel investissement n'est pas possible avec notre plafond d'endettement actuel.

Toutefois la Municipalité fera une offre d'achat souhaitée par plus d'une trentaine de conseillers communaux lors du Conseil du 19 juin.

Poste

La poste a contacté la Municipalité afin de voir si, avec les nouveaux propriétaires de la PPE, il y avait une possibilité d'entrer en matière, en vue de l'achat des locaux. Ceci dans le même but que précédemment, c'est-à-dire d'en faire un dépôt de pain et une agence postale. Nous avons donc rendez-vous à fin juin 2013.

Olivier Berthoud, municipal

M. Olivier Berthoud procède à une présentation de l'important projet de la RC 177 (Route de liaison ZI Vufflens—Aclens—Jonction Cossonay (A1)).

Après un historique, il explique la fonction et la nécessité du projet, son organisation et les nombreuses contraintes entrant en considération.

Suite au dernier jugement de la Cour de droit administratif du Tribunal Cantonal, le projet semble devoir se concrétiser ces prochains mois. Un exposé des motifs et Projet de décret (EMPD) sollicitant un crédit de CHF 75 millions doit être adopté par le Conseil d'Etat d'ici au 30 juin, puis être soumis au Grand Conseil à la rentrée d'été.

Roger Weissbrodt, municipal

Urbanisme

Suite à la décision des propriétaires de En Villard, le Service du Développement Territorial a pris note que la démarche foncière retenue est celle de la voie conventionnelle. Le SDT peut donc clore le dossier de l'étude de faisabilité.

Le projet de constitution d'une seule parcelle tel que souhaité par les propriétaires fera l'objet d'une promesse de vente signée avant l'enquête publique du plan d'affectation qui sera prochainement élaboré.

Gestion des déchets

Le montant de la taxe forfaitaire a été fixé à CHF 80.- plus TVA.

Après une séance de travail à VALORSA, nous pouvons vous assurer que pour ce montant notre population bénéficie d'une prestation de qualité. En effet, de nombreuses communes ont renoncé aux collectes porte à porte.

Divers

Nous avons mandaté un photographe pour réaliser des photos aériennes de notre village. Les personnes simplement intéressées ou motivées par un achat peuvent consulter quelques superbes réalisations de M. Jaccard sur notre site. *Voir page 13.*

Eric Maeder, municipal

Route

La pose des tapis bitumeux définitifs sur L'Arzillier, le ch. des Grands-Champs, la route du Cuvillard, la rue de Marteley et le ch. de la Forge sont enfin terminés. Nous avons eu beaucoup de retard à cause de la météo.

Il reste quelques travaux de finition qui seront exécutés dans les semaines à venir.

La fontaine de la Forge sera mise en eau le samedi 22 juin lors de l'inauguration de la place, partie officielle : 11h00

Suite au courrier sur la sécurisation routière de la Grand-Rue, nous avons reçu M. Schafer, les familles Fivaz et Margueron et le Président du Conseil communal, M. Yves Trottet mardi 18 juin. Un échange constructif est ressorti de cette réunion.

Pour donner suite à cette pétition, il a été décidé dans un premier temps de viser des mesures incitatives et pédagogiques.

Nous allons contacter le BPA et les pétitionnaires nous fourniront quelques idées originales, que nous pourrions mettre en œuvre assez rapidement.

Tout en collaborant avec les pétitionnaires, le Président du Conseil communal, dans une deuxième phase, fera une petite étude sur l'aménagement de la Grand-Rue.

La Municipalité a toujours l'intention, une fois la RC 177 réalisée, de passer le village en zone 30Km/h après étude et avis de la population.

Manifestation

La fête nationale se déroulera le 1^{er} août devant la Grande salle et sera organisée par la Société de gymnastique.

Programme : 19h15 verre de l'amitié, 20h15 repas (jambon, salades), 21h30 partie officielle (Harmonie du Pontet), 21h45 mini-cortège des petits et des grands.

Les infos et les inscriptions se trouvent à la page 24.

La sortie de nos aînés est prévue le mercredi 21 août. Les infos sur la journée seront transmises par courrier aux personnes concernées.

Michel Gruaz, municipal

Refuge

L'amélioration de la place de pétanque est toujours d'actualité. Les conditions météorologiques de ce printemps, puis présentement l'emploi du temps de l'entrepreneur retenu, font que la réfection est repoussée à début juillet.

Gravière

Le 1^{er} mai l'éventualité d'exploiter une gravière située principalement sur une parcelle propriété de la commune, à gauche de la route du Moulinet, juste avant la propriété de la protection des animaux, vous a été présentée par les représentants du groupe Orlati de Bioley-Orjulaz. Les matériaux extraits devaient être utilisés en partie pour la RC 177. Compte tenu de ce projet de dernière minute et dans le but de connaître l'avis du canton, quant à la possibilité d'utiliser sur place ces matériaux locaux, la Municipalité a rencontré le Service des routes et le Président de la Commission de classification du syndicat AF de la RC 177. De l'entretien, il en est ressorti, compte tenu de l'état d'avancement de la planification de la RC 177, que d'éventuelles oppositions à ce projet pourraient nuire et retarder la réalisation de la RC 177.

Pour nous, comme pour vous, la priorité c'est la route. Aussi avons-nous confirmé une entrée en matière possible pour l'exploitation future de cette gravière mais en dissociant totalement les deux projets. Il n'est pas exclu que M. Sanchez, pour le compte de LMT Orlatti, prenne contact avec les propriétaires des petites parcelles situées dans ce périmètre.

Sécurité aux abords de l'école lors de l'arrivée et départ des bus

Suite à une intervention de la conseillère Lise Le Grand, lors du dernier conseil, nous avons pris les mesures suivantes. Mme Berthoud voue une attention toute particulière à ce que les enfants se comportent le plus calmement possible. En outre, nous avons décidé de fermer le portail puis, en constatant que la manipulation de ce dernier était dangereuse pour les petits doigts des enfants, on y a même posé un cadenas. Le résultat s'est avéré négatif car enfants et parents devaient tous passer par le portail en face de la porte du collège. Cette situation provoquait encore plus de bousculades sur le trottoir étroit, augmentant le danger lors de l'arrivée et départ des bus. Nous avons donc rouvert ce portail. Des patrouilleurs sont activement recherchés (cf page 13).

Bâtiment

Après que nous ayons déposé plainte pour des graffitis apposés sur la face sud du nouveau collège, nous avons constaté que des garnements n'ont rien trouvé de mieux que de dépendre et endommager la porte des toilettes garçons du même bâtiment.



La Course des aînés
aura lieu le
mercredi 21 août 2013.



INFO DECHETS

TAXE AU SAC ET TAXE FORFAITAIRE

La quasi totalité des coûts liés aux **déchets urbains*** doit être financée selon la loi par la **taxe au sac** **et** par la **taxe forfaitaire**. Seul un petit pourcentage peut être financé par l'impôt (principalement les déchets de voirie).

La **taxe forfaitaire** permet aux communes de couvrir la part non financée par la taxe liée à la quantité des déchets. Quant au montant de la taxe forfaitaire, il reflète directement le niveau des coûts communaux.

Pour 2013, le montant de notre taxe forfaitaire sera de CHF 80.- par personne adulte de 18 ans révolus.

Selon l'enquête menée par le comité de direction de notre région d'action sociale, le montant des taxes forfaitaires varie de **CHF 40.- à CHF 120.-**.

*Sont réputés **déchets urbains...**

- les **ordures ménagères**, qui sont des déchets incinérables mélangés,
- les **objets encombrants**, qui sont des déchets incinérables ne pouvant pas être introduits dans les récipients autorisés pour les ordures ménagères, du fait de leurs dimensions,
- les **déchets valorisables**, qui sont des déchets homogènes collectés séparément pour être réutilisés, recyclés ou traités, tels que verre, PET, papier et carton, déchets compostables (y compris déchets méthanisables), textiles, métaux (ferraille ménagère, fer blanc, aluminium), plastique (PP, PE, plastique dur en général), polystyrène expansé (Sagex).

EMONDAGE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES

RAPPEL TOUTE L'ANNEE

Emondage des haies

- à la limite de propriété
- à une hauteur maximale de 0.60m lorsque la visibilité doit être maintenue et 2m dans les autres cas.

Elagage des arbres

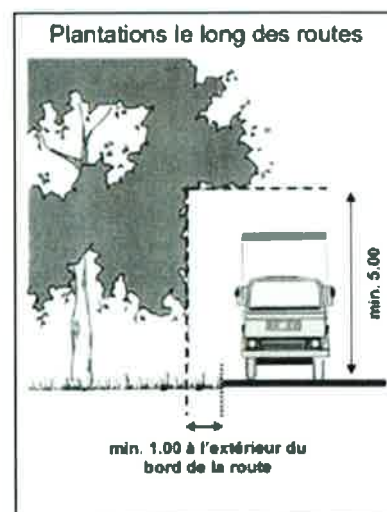
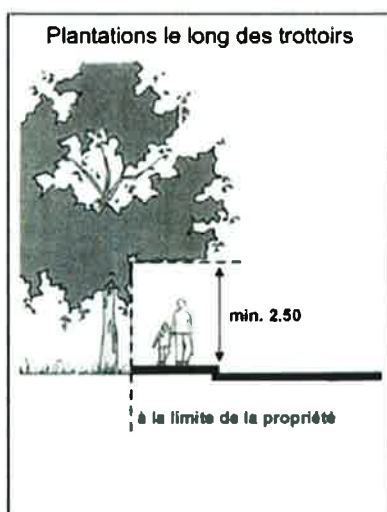
- au bord des chaussées : à 5m de hauteur et à 1m à l'extérieur.
- au bord des trottoirs : à 2,50m de hauteur et à la limite de propriété.

L'éclairage public doit être dégagé de toutes branches

Parcelles incultes

Suivant les art. 123 à 128 et 142, alinéa 8 du code rural et foncier du 8.12.1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées afin qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ces travaux le plus rapidement possible, **dernier délai au 15 août 2013**, faute de quoi ils pourraient être dénoncés et ces tâches exécutées d'office à leurs frais.



**Le Bureau communal sera fermé
du 29 juillet au 5 août 2013
(réouverture le 6 août à 9h)**

La Municipalité
et le personnel communal
vous souhaitent un bel été !



Changement du numéro de téléphone principal de l'Agence d'Assurances
Sociales à Echallens : 021 886 12 98

La Municipalité recherche des patrouilleurs scolaires

Pour la sécurité aux abords des collèges, à l'arrivée et départ des bus scolaires, 4 fois par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que 2 fois le mercredi.



Vols à l'astuce au préjudice des aînés !

Conseils !

N'entrez pas en matière lors de sollicitations dans vos déplacements quotidiens,

Ne retirez de l'argent qu'à l'intérieur d'un office de poste ou d'une banque, prenez le temps de bien ranger votre argent (poches à l'intérieur d'une veste par exemple),

Ne retirez pas de fortes sommes d'argent,

Quittez l'office postal ou la banque d'un bon pas et ne vous laissez pas distraire par des inconnus,

Regardez droit devant vous et ne répondez à aucune sollicitation, ne vous arrêtez pas,

Si possible, faites-vous accompagner par une personne de confiance de votre entourage (groupe de personnes âgées solidaires) pour faire des paiements ou des retraits,

Organisez-vous entre personnes âgées du même quartier ou du même immeuble pour faire vos paiements ou vos retraits d'argent, voire les commissions,

Verrouillez la porte d'entrée de votre logement, même lorsque vous êtes à l'intérieur de celui-ci.



votrepolice.ch
urgences 117

retrouvez nous sur



YouTube

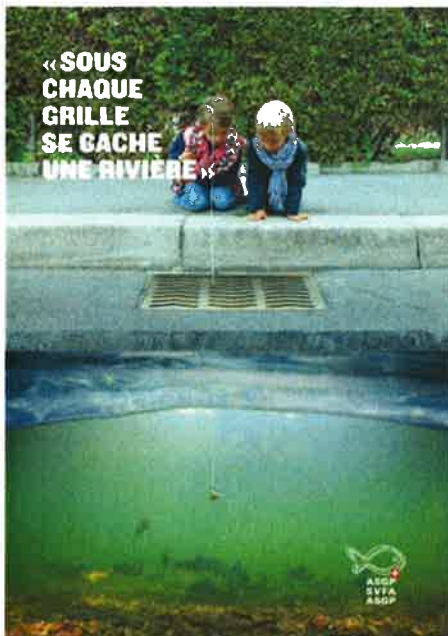
ne vous laissez pas
distraire !



Savez-vous à quoi servent les grilles d'évacuation des eaux ?

Elles sont indispensables à la collecte des eaux de pluie et permettent d'éviter les inondations sur les routes et dans les habitations.

Ces grilles de sol et les canalisations qui se trouvent dessous mènent le plus souvent l'eau à la rivière ou au lac le plus proche.



Situées près de nos maisons, de nos commerces, elles font partie de notre environnement quotidien. Mais trop souvent, hélas, elles sont utilisées pour évacuer des eaux sales qui polluent nos lacs et nos rivières, tuant la faune et la flore aquatique. C'est notre environnement immédiat qui est atteint !

Évitez de déverser des liquides polluants ou des déchets dans ces grilles !

Des gestes simples protègent notre environnement ! Des cours d'eau en bonne santé permettront aux générations futures de consommer notre bien le plus précieux : L'EAU.

La campagne « Sous chaque grille se cache une rivière », initiée par l'Association Suisse des Gardes-Pêche (ASGP), a pour but d'informer la population sur le fait qu'un grand nombre de pollutions des cours d'eau et des lacs de notre pays proviennent du mauvais usage des grilles d'eaux claires.

Suivez les événements sur www.aquava.ch



OBJETS TROUVES

Pour récupérer les objets oubliés à la salle de sport, vous pouvez passer au bureau communal les récupérer, durant les heures d'ouverture :

Mardi 9h - 12h / 14h - 19h - Mercredi et Vendredi 9h - 12h



La Municipalité a fait faire des photos. Si vous souhaitez en acquérir :

Claude Jaccard, Arnex
Photographe / Conception & rédaction en publicité

www.vaud-photos.ch

Nous souhaitons une belle
et heureuse retraite à

Béatrice Berger Ausderau

Enseignante à Vufflens-la-Ville





L'École Instrumentale de l'Harmonie du Pontet
vous propose des cours de musique pour
petits et grands,
dans votre village ou tout près...



ATELIER

Mardi tous les 15 jours à Mex

L'atelier est offert aux élèves de l'école qui pratiquent un instrument pour découvrir le plaisir de jouer de la musique ensemble.

Cours en groupe :

INITIATION MUSICALE pour les petits

Lundi à Mex

FLÛTE à BEC

Lundi ou jeudi à Vufflens

Cours privés :

PIANO

Lundi à Villars-Ste-Croix

FLÛTE à BEC

Lundi ou jeudi à Vufflens

SAXOPHONE et CLARINETTE

Mardi à Mex

GITARE

Mardi à Vufflens

PERCUSSION et BATTERIE

Vendredi à Vufflens

CUIVRES

A domicile

jour à convenir avec le professeur

FLÛTE TRAVERSIÈRE

A domicile ou dans un des 3 villages

jour à convenir avec le professeur

Fabienne Le Grand : 021 701.16.46

Sylvie Füllemann : 078 768.22.19

www.harmonie-pontet.ch

ecole.instrumentale.pontet@hotmail.fr



Aux parents des élèves habitant Vufflens-la-Ville et/ou scolarisés à Vufflens-la-Ville

Madame, Monsieur,

La Municipalité envisage de maintenir l'accueil parascolaire des enfants, les matins de 7h à 8h15, ainsi que pendant la pause de midi, à l'exception du mercredi.

Afin de pouvoir prévoir le personnel nécessaire et assurer la logistique, nous vous serions reconnaissants de compléter le bulletin ci-dessous et le faire parvenir au Bureau communal, rue de la Poste 10, case postale 25, 1302 Vufflens-la-Ville ou par courriel à commune@vufflens-la-ville.ch, d'ici au **31 juillet 2013**.

Tarifs : CHF 12.- - Accueil du matin (avec ou sans petit-déjeuner)
CHF 15.- - Accueil de midi (avec repas)

La Municipalité

Dès le 26 août 2013

Lundi			Mardi			Jeudi			Vendredi		
7h-8h15 avec ptit-déj.	7h30-8h15 sans ptit-déj.	Midi	7h-8h15 avec ptit-déj.	7h30-8h15 sans ptit-déj.	Midi	7h-8h15 avec ptit-déj.	7h30-8h15 sans ptit-déj.	Midi	7h-8h15 avec ptit-déj.	7h30-8h15 sans ptit-déj.	Midi

Cocher les cases souhaitées s.v.p.

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Classe de l'enfant : Nom de l'enseignante :

Date : Signature :

La bibliothèque de Vufflens-la-Ville, c'est



3 semaines de prêt gratuit

Ouverture pendant les vacances scolaires

Jeudi 17h30 – 18h30

Adresse : Cuvillard 17 – Vufflens-la-Ville (021/701.36.30)

Samedi 31 août 2013

Vente de livres neufs et usagés au
Marché artisanal de Vufflens-la-Ville



ANIMATION LECTURE à la Bibliothèque communale



Moment de partage...
Plaisir du livre...
Convivialité....
Simplicité....

POUR TOUS LES JEUNES ENFANTS,
frères et sœurs bienvenus,
et tous ceux qui en ont envie !

Programme dès la rentrée scolaire :

Mardi 24 septembre 2013 dès 16h
Mardi 12 novembre 2013 dès 16h
Mardi 21 janvier 2014 dès 16h
Mardi 25 mars 2014 dès 16h
Mardi 20 mai 2014 dès 16h

Petite collation offerte!

Animé par Florence Paratte, enseignante
Toute question au 021 635 53 17

Karaté

Voici les résultats de nos karatékas régionaux lors de l'événement sportif à l'occasion du tour de promotion du karaté sportif organisé par la Swiss Karate Union (SKU) et destiné aux jeunes karatékas de toute la Suisse qui s'est déroulé dans la ville de Bienne. Se sont présentés sur les deux jours plus de 500 jeunes karatékas pour des joutes spécialement adaptées à eux selon un règlement qui se voulait pédagogique pour l'occasion.

Notre école de Karaté EKTS s'est distinguée non seulement par le nombre de participation de nos jeunes karatékas, mais également par le nombre de médailles récoltées par ces jeunes sportifs. A souligner que dans de nombreuses catégories, le niveau technique de ce tournoi était particulièrement élevé.

Voici notre classement final

Les jeunes et petits scorpions karatékas de l'EKTS ont obtenu pas moins de **35 distinctions** (sur 500 participants) avec **26 karatékas médaillés (dont 13 finalistes)** ainsi que 9 élèves primés par un certificats (dont 4 finalistes).

Ce qui place notre école de Karaté (EKTS Vaud) à une incroyable **deuxième place du classement total** en nombre de médailles obtenues, derrière Bienne, et devant Genève !

UN IMMENSE BRAVO A TOUS !

Noms des athlètes EKTS qui se sont distingués :

1) **Victoires / médailles d'or (4)**

- **Joey Cosendey (Kumite, avancés, <16ans)**
- **Nadine Ruffato (Kumite, débutants, <12ans)**
- **Noah Gindroz (Kumite, débutants, <12ans)**
- **Mattia Baldicchi (Kumite, débutants, <10ans)**



2) Médailles d'argent (9)

Sheridan Vautier (Kumite, avancés, <16ans), Marie Picht (Kata, avancés, <14ans), Keni Schedel (Kata, avancés, <10ans), Keni Schedel (Kumite, avancés, <10ans), Natalia Hereira (Kumite, moyens, <14ans), Diane Corbaz (Kumite, débutants, <12ans), Mickaël Tornay (Kata, débutants, <12ans), Loïc Viret (Kumite, débutants, <12ans), Shijie-Jason Xiao (Kata, débutants, <10ans)

3) Médailles de Bronze (13)

Mayeul Claessens (Kata, avancés, <14ans), Sébastien Rosati (Kata, avancés, <14ans), Cyprien Claessens (Kumite, avancés, <10ans), Lionel Perruchoud (Kata, moyens, <16ans), Lionel Perruchoud (Kumite, moyens, <16ans), Yann Flury (Kata, moyens, <12ans), Yann Flury (Kumite, moyens, <12ans), Fabio Lodovici (Kumite, moyens, <12ans), Noah Gindroz (Kata, débutants, <12ans), Mickaël Tornay (Kumite, débutants, <12ans), Samuel Vasquez Quiroz (Kumite, débutants, <12ans), Florian Ammann (Kumite, débutants, <12ans), Mattia Baldicchi (Kata, débutants, <10ans)

4) Tableau des repêchages (9 certificats)

1ères places : Valérian Demaurex (Kata, experts, <14ans) et Marie Picht (Kumite, avancés, <14ans)

2èmes places : Diogo Pessoa Gomes (Kumite, avancés, <18ans) et Joey Cosendey (Kata, moyens, <16ans)

3èmes places : Sheridan Vautier (Kata, experts, <18ans), Valérian Demaurex (Kata, experts, <14ans), Valentine Picht (Kata, avancés, <12ans), Valentine Picht (Kumite, avancés, <12ans), Alexia Varailon-Divanis (Kata, débutants, <10ans).

Nous avons également eu 2 arbitres EKTS qui se sont présentés aux examens d'arbitrage et qui ont réussi avec succès leurs examens suivants :

1. Jacques Lambelet (examen théorique réussi)
2. Ramzi Abidi (examen pratique réussi) - Juge SKU 2013

Un grand bravo à eux pour leur travail et leurs efforts !

EKTS

www.ekts.weebly.com

Un enseignement exigeant et de qualité



VENDREDI 12 JUILLET DE 13 H À 20 H

GARDEN PARTYLITE



Pour cette journée spéciale
votre conseillère* propose un tirage au sort parmi
tous les bulletins de commande



* Votre conseillère

Pascaline Bovet • Rue du Ferrage 10 • 1515 Neyruz-sur-Moudon • Natel 079 284 13 23 • mllecassandre@bluewin.ch



FSG Vufflens-la-Ville

Horaires des leçons de gym—Année scolaire 2013-2014

<u>Gymnastique Parents-enfants</u> dès 3 ans révolus	Le lundi de 16h à 17h
<u>Gymnastique Infantile</u> dès la première année scolaire	Le mardi de 17h15 à 18h15
<u>Jeunes Filles</u> dès la 3 ^{ème} année scolaire Harmos (anciennement 1 ^{ère} primaire)	Le mercredi de 17h30 à 18h45
<u>Jeunes Garçons</u> dès la 3 ^{ème} année scolaire Harmos (anciennement 1 ^{ère} primaire)	Le jeudi de 17h30 à 18h45
<u>Grandes Filles</u> dès la 6 ^{ème} année scolaire Harmos (anciennement 4 ^{ème} primaire)	Le jeudi de 18h45 à 20h
<u>Grands Garçons</u> dès la 5 ^{ème} année scolaire Harmos (anciennement 3 ^{ème} primaire)	Le mercredi de 18h45 à 20h
<u>Jeunes Actifs – Actives mixtes</u> dès la 11 ^{ème} année scolaire Harmos (anciennement 9 ^{ème} secondaire)	Le mardi de 19h30 à 21h
<u>Nouveau</u> <u>Groupe Athlétisme mixte</u> dès 8 ans	Le mardi de 18h15 à 19h30

Montant des cotisations annuelles : CHF 100.- par enfant

Président : C. Collaud 079 279 48 34

Caissière : N. Jaquier 021/701.59.06

fsg.vufflens@bluewin.ch



Sorties à vélo

Rendez-vous à tous les amateurs de vélo de Vufflens-la-Ville et environs pour une sortie en groupe tous les

Dimanches à 8h30

**devant l'ancienne auberge
à Vufflens-La-Ville**

Plus nous serons, plus nous pourrons former des groupes équilibrés.

Renseignements supplémentaires et contact : Michel Equey, Ch. du Calamottet 2, 021 701 30 23 – 079 439 15 03, michel.equey@suva.ch



**Riche comme Crésus
... ou pas ?**

Le Théâtre Création se produira à Vufflens-la-Ville

Samedi 2 novembre 2013 - Grande salle

Buvette ouverte dès 19h30

Portes à 20h30

De Magali et Arnaud Meylan avec

Véronique FORNEY, Myriam RUI, Larissa RUEGG, Cindy STAUFFER, Arnaud MEYLAN, Pascal DAVID et Daniel VEY

Réservation : 021 701 25 12 ou jpverly@bluewin.ch

Prix unique : CHF 25.00

Paiement à l'avance sur Postfinance :

CCP 10-33738-1 ou IBAN CH89 0900 0000 1003 3738 1

GSL Vufflens-la-Ville, Mention : Théâtre 2013

Avec l'aimable soutien de la Commune de Vufflens-la-Ville





Samedi
31 août 2013
de 9h à 17h

Notre
Traditionnel
Marché
Artisanal

Avec concert de l'Harmonie du Pontet, carrousel pour les petits, tire-pipes, cors des Alpes, musique des Antilles avec le Steel Band de Vufflens-la-Ville, exposition de lapins de concours, rallye pour les enfants sur le thème de la musique, etc...

Restauration, Convivialité
Invitez vos amis et connaissance.

Org GSL

La Grand-Vigne
Pinot Noir

7dl - Fr. 9.00
5dl - Fr. 7.00

Vullioud Charles-André, Vufflens-la-Ville
Tél. 021 702 24 73





www.vufflens-la-ville.ch

Juillet 2013

No 3

**La Fête Nationale
se déroulera à la Grande Salle
le 1er Août 2013**



Rejoignez-nous

et venez déguster le jambon/salades offert par la Commune en étroite collaboration avec la FSG Vufflens-la-Ville

Programme « Fête nationale »

19h15 : apéritif de bienvenue

20h15 : repas

21h30 : allocutions

hymne national

cortège aux lampions et flambeaux

feu traditionnel



Coupon réponse à retourner au Bureau communal sis à la rue de la Poste 10 ou par courriel à commune@vufflens-la-ville.ch d'ici au **lundi 22 juillet au plus tard – merci d'avance !**

Nom : Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes : Adultes : Enfants :